



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cabinet du Préfet
Bureau de la représentation de l'État

ARRETE N° 003705

Accordant la médaille d'honneur agricole
à l'occasion de la promotion du 1^{er} janvier 2021

Le Préfet de La Réunion
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le décret du 17 juin 1890 instituant la médaille d'honneur agricole ;

VU le décret 84-1110 du 11 décembre 1984 modifié relatif à l'attribution de la médaille d'honneur agricole;

VU l'arrêté du 11 décembre 1984 autorisant les préfets, à décerner les médailles d'honneur agricoles;

A l'occasion de la promotion du 14 juillet 2020 ;

Sur proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet,

A R R E T E :

Article 1 : La médaille d'honneur agricole ARGENT est décernée à :

- Monsieur BAUDRY Alain

Directeur Général, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-DENIS

- Madame BENARD Raphaëlle

Conseillère Commerciale, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-LOUIS

- Monsieur FONTAINE Jean François

Grimpeur élagueur, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SAINT-DENIS
demeurant à SAINT-DENIS

- Monsieur K BIDI Joachim Euphrem

Encadrant d'insertion, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SAINT-DENIS
demeurant à SAINT-PHILIPPE

- Monsieur K/BIDI Patrick

Grimpeur élagueur, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SAINT-DENIS
demeurant à SAINT-PHILIPPE

- Madame LEPINAY Marie Brigitte

Assistante logistique, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SAINT-DENIS
demeurant à SAINT-PAUL

- Madame RIVIERE Sandrine

Télé-gestionnaire sinistre, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à LA POSSESSION

- Monsieur VELOUPOULE Jérôme Gabriel Tchandra

Responsable juridique et inspection sinistres, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-DENIS

Article 2 : La médaille d'honneur agricole Vermeil est décernée à :

- Monsieur BAUDRY Alain Patrick

Directeur Général, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-DENIS

- Madame BLARD Marie Noëlle Claudie

Commerciale généraliste, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à LE TAMPON

- Monsieur DESPRAIRIES Jean-Marie

Chef d'équipe, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SAINT-DENIS
demeurant à SAINT-JOSEPH

- Monsieur FONTAINE Jean François

Grimpeur élagueur, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SAINT-DENIS
demeurant à SAINT-DENIS

- Madame MONTCHERY Betty

Technicien comptable, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-DENIS

- Monsieur POISSON Christophe Jean

Analyste d'assurance, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-DENIS

Article 3 : La médaille d'honneur agricole OR est décernée à :

- Monsieur BAUDRY Alain

Directeur Général, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-DENIS

- Monsieur FONTAINE Jean François

Grimpeur élagueur, OFFICE NATIONAL DES FORETS, SAINT-DENIS
demeurant à SAINT-DENIS

Article 4 : La médaille d'honneur agricole GRAND OR est décernée à :

- Madame LAW-DUNE Marie-Gisèle

Technicienne d'assurance, GROUPAMA OCEAN INDIEN, SAINTE-MARIE
demeurant à SAINT-DENIS

Article 5 : Le secrétaire général et la directrice de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Denis, le 28 DEC. 2020

Pour le préfet et par délégation
La Sous-préfète, Directrice de cabinet
du préfet de La Réunion

Camille GOYET